

# BULLETIN D'INFORMATION

du

# GNPI

ORGANE SEMESTRIEL DU

GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INDEMNISATION DES BIENS SPOLIÉS OU PERDUS OUTRE-MER

Membre fondateur du Comité de liaison des Associations nationales de rapatriés

Membre de la Confédération Européenne des Spoliés d'Outre-Mer

Rédaction et Publicité : 14 Rue Duphot PARIS 75001

Tél : 01.42.97.43.93 – Fax : 01.42.97.43.94

adresse courriel : [indemnisation.gnpi@gmail.com](mailto:indemnisation.gnpi@gmail.com) – site internet : [www.clan-r.org](http://www.clan-r.org)

---

Novembre 2012

N° 172

---

## Sur la loi de commémoration du 19 mars 1962

*"You were given choice between war and dishonour, you choose dishonour and you will have war"*

*(Paroles de Winston Churchill apostrophant au Parlement britannique le Premier ministre Neville Chamberlain à son retour de Munich en 1938 : " Vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre")*

Il n'y a pas eu, hélas, de Churchill français pour renouveler-mutatis mutandis-pareille apostrophe à l'adresse du pouvoir exécutif qui venait de décider à Evian le cessez-le-feu unilatéral du 19 mars 1962, prélude à l'élimination de quinze départements de la République.

Evian, ce fut en effet le **déshonneur** du viol de la constitution et du désarmement des Harkis, immédiatement suivi de la pire des **guerres** : celle qui a visé exclusivement les populations civiles abandonnées sans protection ;....la suite fut terrible :

....des dizaines de milliers de familles de musulmans français torturés et massacrés dans des conditions épouvantables ( par exemple : des Harkis écorchés vifs, ébouillantés, énucléés, d'autres embarqués à temps sur des bateaux en partance pour la Métropole et donc sauvés, mais débarqués à la demande des partenaires d'Evian du gouvernement français et immédiatement mis à mort sur les quais, etc, etc, etc....)

.... des milliers de français non-musulmans assassinés ou enlevés et disparus à tout jamais,

.... ; et -évidemment- l'exode pour tous les autres contraints, pour sauver leurs vies et pour protéger leurs libertés, de prendre le chemin de l'exil, perdant tous leurs biens et laissant derrière eux les cimetières chrétiens et juifs, vite profanés pour la plupart.

(Il est essentiel de rappeler que le bilan quasi-direct du 19 mars 1962 ne s'arrête pas là :

....depuis un demi-siècle, les quelques 300 000 morts violentes de la guerre civile algérienne témoignent aussi de la barbarie qui a succédé à la souveraineté française).

**C'est un fait que ceux qui ont choisi le 19 mars 1962 de commettre le pire ont échappé à la justice des hommes ; mais ils subiront le jugement de l'Histoire.**

Le Législateur qui, aujourd'hui, 50 ans plus tard, vient d'officialiser une date commémorative mémorielle infâme, a ainsi non seulement assigné à la loi une fonction illégitime, mais il l'a fait de plus dans un complet ***négationnisme*** de faits avérés tels que rappelés plus haut.

....il recevra-lui aussi- la sanction de l'Histoire : tôt ou tard, sa loi scélérate sera abrogée.

Michel Lévy